Esthétique et implants ITI

Le jeudi 8 juin 1995 avait lieu dans le cadre du golf de Bussy Saint George une réunion d'information organisée par la Société Straumann avec le Dr Jean-Pierre Bernard, de l'école de Médecine Dentaire de Genève, membre de l'ITI, M. Hubert Wintzenrieth, Directeur Général de la société Straumann et la collaboration du Dr Jean-Jacques Gairal, membre de l'ITI.

Un des aspects originaux de cette réunion est qu'elle s'adressait à des praticiens déjà utilisateurs du système ITI et qu'elle a permis de ce fait de transformer une présentation magistrale riche d'enseignements.
En introduction, M. Hubert Wintzenrieth a présenté la Société, particulièrement le siège et les sites de production situés en Suisse, en insistant sur les aspects de l'assurance qualité inhérente aux procédés de fabrication et aux procédures de contrôle des produits (Norme ISO 9001).

Le Dr Jean-Pierre Bernard a ensuite repris les aspects conceptuels du système ITI en marquant pour chaque étape, les simplifications qu'il pouvait amener dans le plan de traitement implantaire, insistant bien sur le fait que l'acte implantaire ne peut se concevoir que comme une éventualité d'un traitement et donc comme une spécificité prothétique et non une spécialité médicale. Nous faisant remarquer que tous les étudiants des 4ème et 5èmes année de l'Ecole de Médecine Dentaire de Genève assistent à des interventions et réhabilitent des cas de prothèse sur implants.
Il a ensuite développé les aspects particuliers du plan de traitement dans les cas difficiles où l'esthétique est primordiale, notamment les édentations unitaires ou plurales du secteur incisivo-canin ; définissant les trois problèmes majeurs posés par ces cas esthétiques :

- visibilité du joint prothétique et donc du métal,
- contour gingival non harmonieux,
- émergence non satisfaisante et reprenant la classification des restaurations esthétiques définies lors du consensus ITI :

Classe I	Epaisseur de crête > 5mm	Pas de dépression vestibulaire
Classe II	Epaisseur de crête > 5 mm	Dépression vestibulaire
Classe III	Epaisseur de crête = 5 mm	Dépression vestibulaire étroite
Classe IV	Epaisseur de crête < 5 mm	Dépression vestibulaire large

Les 3 premières classes autorisant la mise en place d'un implant, la 4ème nécessitant une augmentation osseuse préalable.
Puis ont été précisées les données concernant le positionnement de l'implant :

- situation d'émergence identique aux dents voisines,
- laisser 1 mm d'os vestibulaire résiduel,
- le col de l'implant doit se situer à 1 mm sous la limite émail/cément,
- l'axe doit autoriser un accès palatin pour la vis occlusale,
- l'épaisseur de la crête conditionne
- le choix du diamètre de l'implant,
- l'axe de la crête conditionne le choix pour un implant angulé à 15° ou droit,

en nous rappelant que la bonne santé parodontale, et le relief papillaire exigent de positionner l'im-plant dans un espace osseux d'au moins 7 mm dans le sens mésio-distal.
Chaque classe fut ainsi détaillée, chaque argument accompagné d'une image clinique.
En ce qui concerne la classe IV, un bref rappel fut fait sur les techniques de régénération osseuse guidée et leur choix avec, pour les défauts larges et profonds, la nécessité d'un soutien de la membrane et d'un matériau d'espacement, les meilleurs résultats étant obtenus avec l'os autogène, une membrane résorbable effectuant le travail de protection.
Pour finir, des résultats satistiques à 5 ans et portant sur 1.100 implants furent présentés. Et lorsque l'on considère que 100 % de ces implants ont une longueur intra-osseuse < à 12 mm, avec une majorité de longueur de 10 mm et que les échecs immédiats et médiats ne dépassent pas la centaine d'implants, on peut penser que le système ITI, lorsqu'il est utilisé en suivant le protocole simple préconisé par le Dr Jean-Pierre Bernard et suggéré par l'ITI, donne des résultats fiables et reproductibles.

En seconde partie, le Dr Jean-Jacques Gairal a montré les différentes utilisations du système Endofix® Plus en s'appuyant sur un cas clinique. C'est un système de reconstruction endodontique en titane avec une particularité intéressante concernant l'existence de moignons pleins scellés ou vissés, alternative aux faux-moignons coulés. Produit nouveau en France mais utilisé avec succès depuis plusieurs années en Suisse et en Allemagne.

M. Hubert Wintzenrieth a ensuite repris la parole pour montrer en quelques diapositives les nouveautés proposées du système ITI :

- l'adaptateur qui permet d'utiliser un contre-angle à 15t/mn pour :
  - tarauder le logement implantaire,
  - mettre en place l'implant mécaniquement,
- l'astucieux dispositif dynamométrique qui se positionne sur la clé à cliquet préexistante et permet de serrer très précisément à 15Ncm les vis (de couverture, occlusales etc...) et à 35Ncm les piliers prothétiques,
- le système magnétique, alternative intéressante aux boutons pressions, avec une maintenance pour le patient et le praticien diminuée,
- les parties secondaires angulées à 15° puis 20° dans l'avenir permettant les rattrapages d'axes éventuels (mais peu fréquentes dans le cadre de l'utilisation d'un implant court) des structures prothétiques sus-jacentes,
- le système de vissage transversal pour Octasystem™ résolvant certaines situations esthétiques lors d'angulation défavorable de l'implant et dont le Dr Jean-Pierre Bernard nous avait donné un exemple clinique
- le Screw Carying System SCS qui sécurise le praticien dans la saisie et le transport des vis,

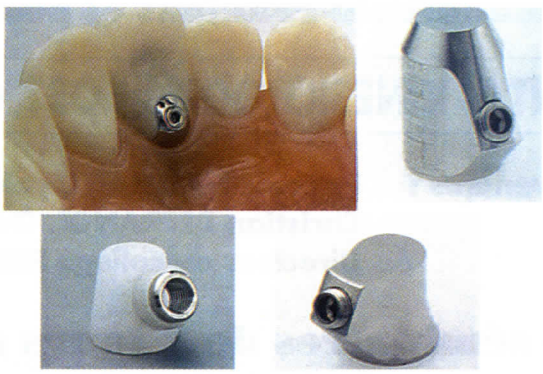

Octa TS Transversal

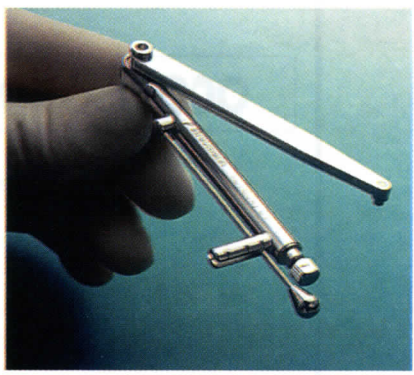

Clé à cliquet

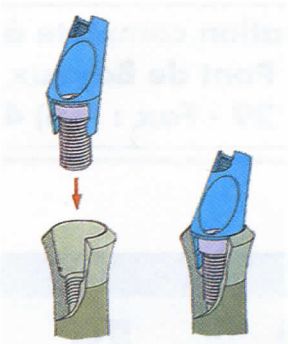

Piliers angulés

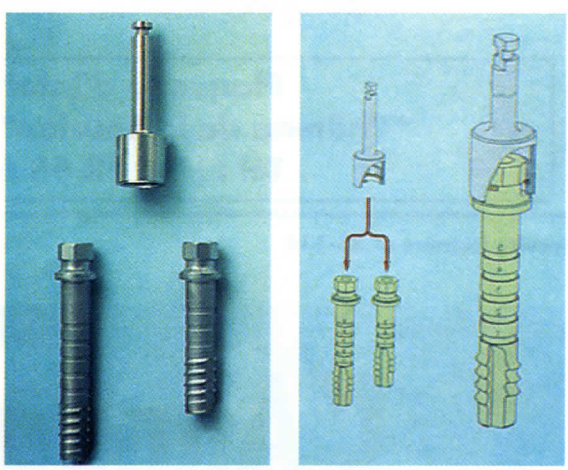

Système pour contre angle

- les barres de conjonction qui sont maintenant proposées en titane pour soudure ou en plastique calcinable pour coulée titane,
- enfin le nouveau kit chirurgical modifié pour permettre une meilleure préhension des instruments et une meilleure ergonomie.

id

L'HEBDO QUI ACTUALISE VOS COMPETENCES

ABONNEZ VOUS

pour moins de 15 F* seulement par semaine
vous recevez toute l'information de la profession

* abonnement annuel : 830 F
Envoyez vos coordonnées accompagnées du règlement
à l'Information Dentaire 42 rue Vignon 75442 Paris cedex 09